

**PHASE D'ENTRETIEN DANS LA RÉGULATION DES POPULATIONS DE
RAGONDINS DANS LE PÉRIMÈTRE DU S.A.G.E DE L'ÉTANG DE
SALSES-LEUCATE**

**COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ
10/03/2013**



L'opération a pour objectif de réguler les populations de ragondin sur le périmètre du SAGE de l'étang de Salses-Leucate afin de les maintenir à un niveau acceptable. Ce compte-rendu présente les résultats obtenus durant la période 10/02/2014 - 09/03/2014, soit 1 mois de lutte.

1. Captures de ragondins

Il a été capturé 40 ragondins (18 mâles et 22 femelles) sur les communes de Saint-Hippolyte et Salses-le-Château (**figure 1**). Le poids moyen des individus piégés est de 3.8 kg. La majorité des captures (35 ragondins) a été réalisée par piégeage permanent (piégeur FDC 66 et piégeurs APAPO). Les 5 ragondins restants sont des prélèvements réalisés dans le cadre de la régulation complémentaire (piégeurs indépendants).

A ce jour, la FDC 66 n'a pas eu de retour de prélèvements de ragondins sur les communes de Saint-Laurent-de-la-Salanque, le Barcarès, Fitou et Leucate.

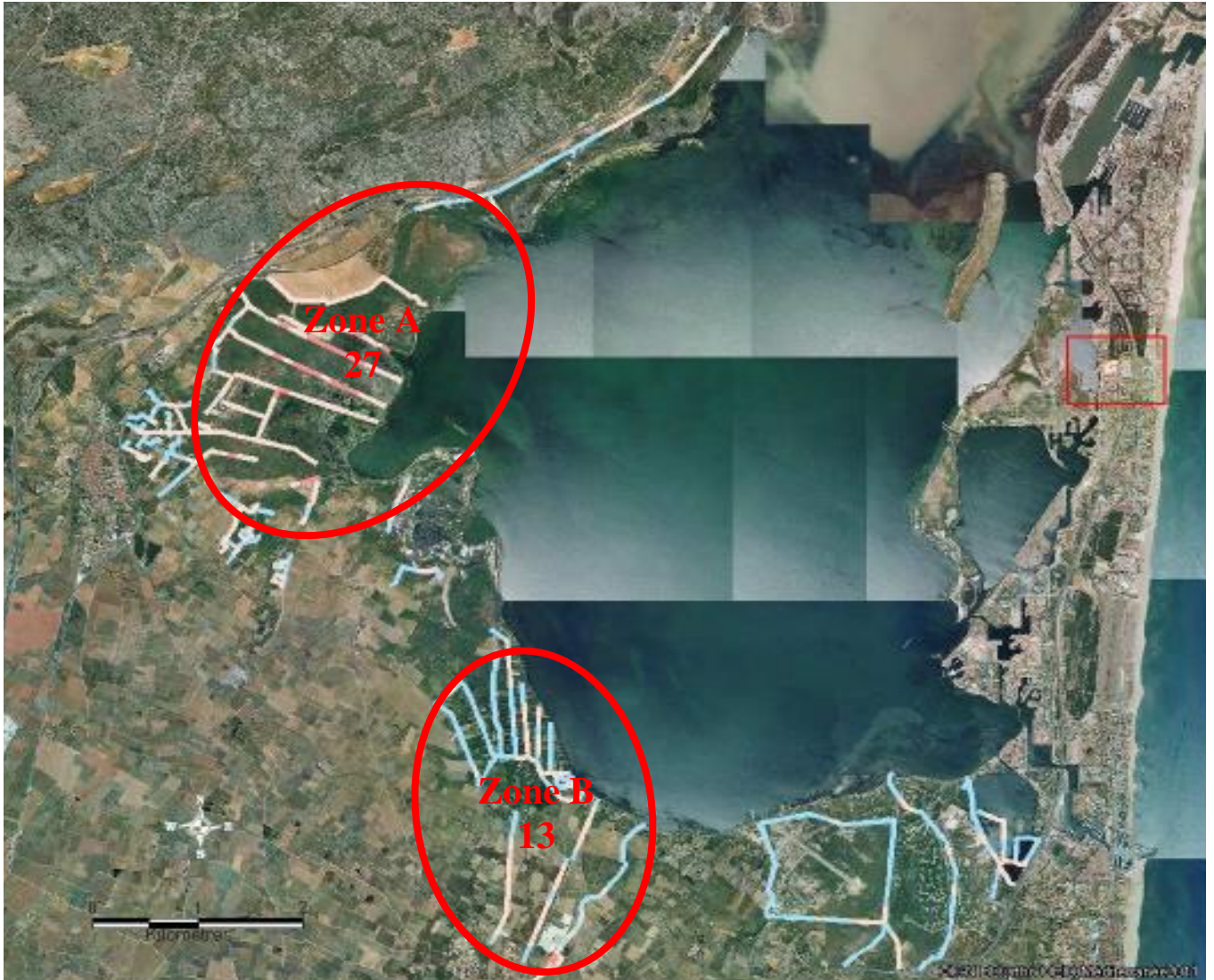
Figure 1 : Nombre de ragondins capturés par commune

Commune	Ligne de piégeage	Nombre de ragondins capturés	Pression de piégeage *
Saint-Hippolyte	SHI J	2	0
	SHI 01	0	0
	SHI 02	0	0
	SHI 04	8	52
	SHI 05	0	0
	SHI 06	3	0
Salses-le-Château	SLC JN	0	0
	SLC JS	0	0
	SLC 01	0	0
	SLC 02	0	0
	SLC 03	0	0
	SLC 04	0	0
	SLC 05	5	112
	SLC 06	6	44
	SLC 07	1	32
	SLC 08	3	56
	SLC 09	0	28
	SLC 10	12	88
	SLC 11	0	0
	SLC 12	0	0
	SLC 13	0	0
	SLC 14	0	0
	SLC 15	0	0
	SLC 16	0	0
	SLC 17	0	0
	SLC 30	0	0
SLC 32	0	0	
SLC 33	0	0	
TOTAL		40	412

* pression de piégeage : nombre de cages posées x nombre de contrôles

La répartition des captures est présentée sur la **figure 2**. La localisation de celles-ci montre une certaine constance des noyaux de populations d'année en année (agouilles retroussats ou du moteur, bassins de décantation sur Salses ou STEP de Saint-Hippolyte).

Figure 2 : Répartition spatiale des captures de ragondins



2. Effort de piégeage

La pression de régulation se concentre essentiellement sur les communes de Salses-le-Château (secteurs des Grandes Sagnes et Sagne d'opoul) et Saint-Hippolyte (El Comunal, la Sagnette, STEP).

3. Régulation réalisée par les partenaires

Au 10 mars 2014, 5 ragondins ont été prélevés par les partenaires, essentiellement dans le cadre d'actions de piégeage.

4. Observations diverses

Il n'y a pas de vol ou de dégradation de matériel à déplorer depuis le début de la campagne 2014.

Cependant, l'incendie qui a eu lieu le 13 février 2014 a sévèrement endommagé 7 cages pièges placées les long des agouilles retroussats et du moteur (**photo 1**). Ces cages sont depuis inutilisables.



Photo 1 : Cages-pièges endommagées par l'incendie (agouille du moteur) (FDC66)